

Essentiel **Santé** magazine

MA MUTUELLE

Votre mutuelle agit
pour sauver des vies

MA SANTÉ

Bien choisir son
équipement optique

NOTRE VIE

Illettrisme et illettronisme,
prévenir et agir





POUR QUE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME NE SOIENT PLUS UNE FATALITÉ, plusieurs structures multiplient les initiatives.

P. SORRELLER/Séquences

ILLETTRISME ET ILLECTRONISME

Repérer, prévenir et agir

LIRE SANS COMPRENDRE la notice d'un médicament, ne pas savoir rédiger un chèque, être totalement perdu face à un ordinateur sont autant de formes d'exclusion... contre lesquelles il est possible de lutter.

Dossier réalisé par Adèle Leblanc

L'illettrisme concerne plus de 3 millions de personnes en France, toutes catégories sociales confondues. Elles ont été scolarisées mais elles ne maîtrisent pas les bases pour lire, écrire et compter*. Par crainte du regard des autres, elles cachent souvent leurs difficultés et se débrouillent « comme elles peuvent ».

« L'illettrisme étant souvent invisible, les personnes touchées parviennent à dissimuler leurs problèmes, souligne Hervé Fernandez, secrétaire général de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Elles créent des stratégies pour se faire aider, et ainsi se débrouiller au quotidien pour retirer de l'argent, lire des messages électroniques... »

De l'illettrisme à l'illectronisme

À la question de l'illettrisme s'ajoute désormais celle de l'illectronisme. Ce terme, apparu dans les années 1990 avec l'émergence d'internet, désigne un manque de connaissances nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques.

Si les personnes illettrées sont concernées, un fossé s'est également creusé entre les personnes ayant accès à ces nouveaux outils (et savoirs) et les autres : personnes en situation de précarité, non diplômés, seniors...

Tout comme pour l'illettrisme, les difficultés sont nombreuses : comment utiliser un guichet automatique, faire un CV, évoluer dans une entreprise... Paul raconte : « Mon employeur m'a demandé de gérer le stock des marchandises sur informatique. Or, passé le premier écran d'icônes, je ne pouvais pas avancer. Cela n'a pas été facile d'en parler, mais j'ai réussi à obtenir une formation dans mon entreprise. » Aujourd'hui, illettrisme et illectronisme ne doivent plus être une fatalité. Pour aider les personnes concernées, associations, entreprises et autres organismes multiplient les initiatives.

*À ne pas confondre avec l'analphabétisme, qui concerne des personnes n'ayant jamais été à l'école.

ENVIE D'AGIR ?

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) propose sur www.fpp.anlci.fr des outils pratiques (guides à télécharger, bonnes pratiques, contacts...) pour les personnes souhaitant s'engager dans des activités liées à la lutte contre l'illettrisme.

Un contact national : ANLCI, 1, place de l'École, BP 7082, 69348 Lyon cedex 7. Tél. : 04 37 37 16 80. Site : www.anlci.gouv.fr.

Un contact en région : pour connaître les actions menées dans votre région, appelez le numéro Indigo Illettrisme au 0 820 33 34 35 (0,15 €/min depuis un poste fixe).

8%
des salariés

15%
des chômeurs

14%
des personnes au foyer

31%
des autres inactifs

» C'est le pourcentage de personnes illettrées en France (hors étudiants et retraités).

Notre vie

» Croix-Rouge française Prévenir l'illettrisme... sur les bancs de l'école

139 délégations de la Croix-Rouge sont actuellement engagées dans des actions d'apprentissage de la langue (français langue étrangère, lutte contre l'illettrisme, alphabétisation). Pour aider les enfants en difficulté scolaire, 31 structures organisent des ateliers d'accompagnement dans les écoles et collèges, ou dans leurs locaux. L'objectif : éviter aux enfants une rupture scolaire et, ainsi, prévenir l'illettrisme.

En pratique, les équipes enseignantes repèrent les enfants en situation d'échec, et les confient, en petits groupes, aux bénévoles de l'association. « Nous leur offrons une chance supplémentaire de réapprendre les savoirs élémentaires, résume Michel Cadet, président de la délégation de la Somme. C'est aussi un soutien pour les enseignants qui n'ont guère le temps de s'arrêter sur leurs difficultés, et qui se sentent parfois démunis. »

Contact : Croix-Rouge française, 98, rue Didot, 75694 Paris cedex 14.
Tél. : 0 820 16 17 18 (0,15 €/min depuis un poste fixe). Site : www.croix-rouge.fr.

ANLCI Accompagner les parents en difficulté avec l'écrit

« Quand mon fils est entré à l'école, j'ai eu un déclic, raconte Marine. Je ne pouvais pas l'aider à faire ses devoirs, lire son bulletin scolaire... J'ai donc décidé d'apprendre. » Pour les parents illettrés, l'entrée à l'école des enfants constitue souvent un facteur de motivation pour se réconcilier avec l'écrit. Pour les accompagner, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) mène, depuis trois ans, des « actions éducatives familiales » : formations aux savoirs de base, alphabétisation, animations enfants-parents autour du livre... Les parents reprennent confiance, osent rencontrer les enseignants, et s'impliquent dans la vie de l'école.

Contact : ANLCI, 1, place de l'École, BP 7082, 69348 Lyon cedex 7. Tél. : 04 37 37 16 80.
Site : www.anlci.gouv.fr.

Ligue de l'enseignement Réapprendre les bases aux demandeurs d'emploi

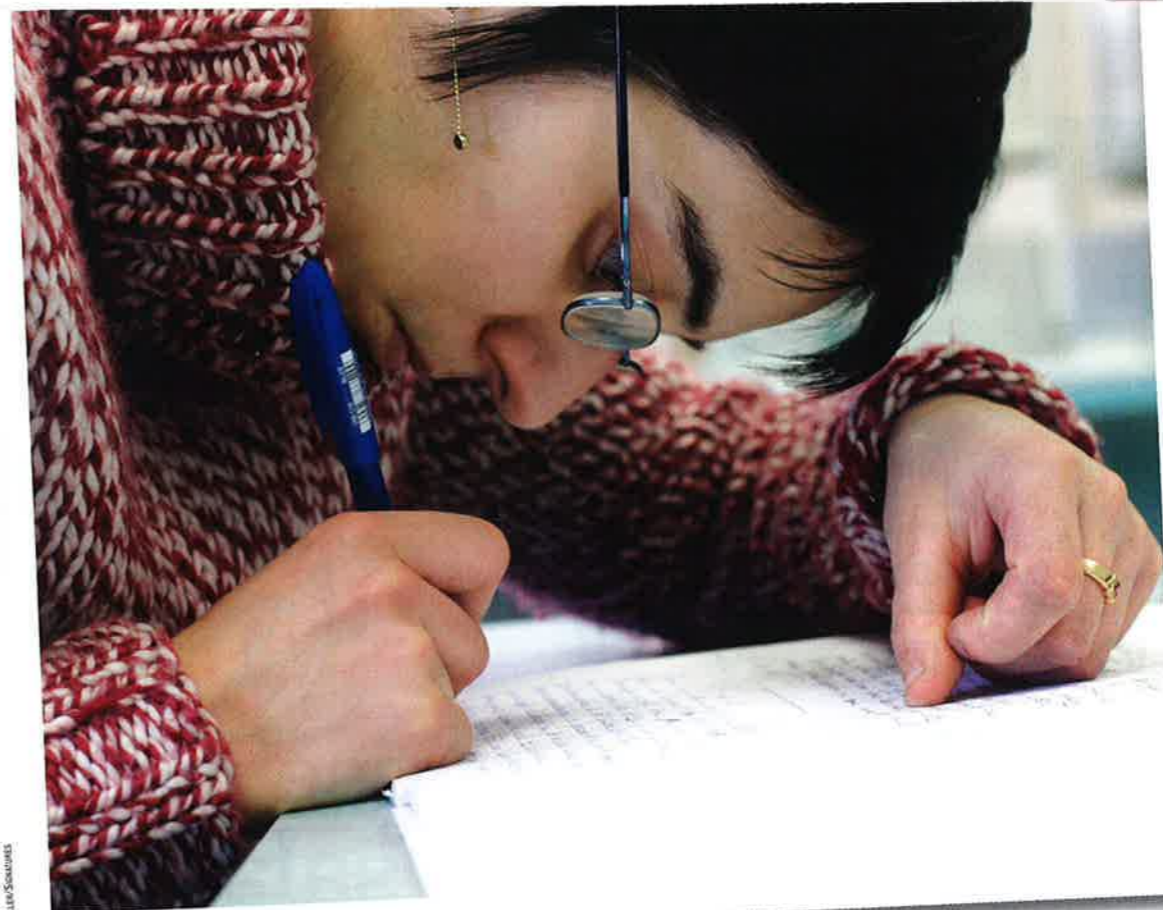
La Ligue de l'enseignement dispense une formation professionnelle « compétences clés », destinée aux deman-

deurs d'emploi. Par groupes de 8 à 12 personnes, les stagiaires apprennent ou réapprennent les savoirs de base qui vont leur permettre de mieux s'intégrer au monde du travail : français, anglais, mathématiques, sciences et technologies, informatique et « apprendre à apprendre » (acquisition d'une méthodologie). « On part des acquis pour proposer un programme à la carte, adapté aux besoins de la personne », raconte Karin Tudal, chargée de mission nationale illettrisme à la Ligue. La durée moyenne de la formation est de 450 heures, à temps partiel, alternée avec des périodes en entreprise.

Contact : la formation « compétences clés » est aussi dispensée par d'autres organismes. Pour en savoir plus, contacter Pôle emploi.

Syndicat de la presse sociale Provoquer une prise de conscience collective

Le Syndicat de la presse sociale (SPS), dirigé par Philippe Marchal, et auquel adhère *Essentiel Santé Magazine*, s'engage, depuis de nombreuses années, dans la lutte contre l'illettrisme. En 2010, il a organisé le festival Mot à Moux, un appel à la création de vidéos pour sensibi-



C'est souvent lors de l'entrée à l'école de leurs enfants que les parents illettrés trouvent la motivation pour se réconcilier avec l'écrit.

P. SCHWARTZ/SOMMETS

liser l'opinion à ce problème de société majeur. Professionnels, étudiants et vidéastes amateurs ont proposé 79 spots audiovisuels, d'un format de 20 secondes à 1 minute, au ton percutant et original. Cinq d'entre eux ont été primés. Le prix spécial du jury a été décerné à Marc Dry pour *Illettrisme tous concernés*. Sa vidéo sera diffusée sur France Télévision de janvier à septembre 2011, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur l'illettrisme.

Contact : Festival Mot à Moux, 1 bis, cité du Paradis, 75010 Paris. Pour voir les vidéos : www.mot-a-moux.com.

Association Défis Équiper informatiquement les plus démunis

« Sans ordinateur et sans internet, on est coupé du monde : aujourd'hui, la majorité des annonces d'emploi est en ligne, on peut faire ses démarches administratives en quelques clics sans se déplacer... », rappelle Gilles Le Couster, co-fondateur de l'association Défis, créée en 2007 pour réduire l'exclusion.

L'association recycle le parc informatique usagé des organismes et entreprises dans le pays de Lorient (56)... et le prête à ses adhérents les plus démunis (l'adhésion coûte 20 euros), ou le loue à prix réduit à des associations. 300 familles, vivant en dessous du seuil de pauvreté, ont ainsi été équipées. L'association les a aussi formées, et leur fournit une assistance en cas de besoin. L'objectif : permettre aux plus isolés de devenir rapidement autonomes.

Contact : Défis, 8, rue du Général-Leclerc, 56600 Lanester. Tél. : 02 97 76 34 91 ou 06 82 69 89 64. Site : www.defis.info.

Initiative municipale à Brest Développer le numérique social

Michel Briand, élu à la mairie de Brest, est en charge de l'aménagement numérique du territoire à Brest métropole océane. Depuis trois mandats, il multiplie les initiatives pour rendre internet accessible à tous. La ville compte aujourd'hui 100 « Papis » (points d'accès publics à inter-

net) dans des lieux variés : bibliothèques, centres sociaux, maisons de retraite, associations... Chaque année, dix nouveaux Papis sont créés.

Un autre projet, « Internet pour tous en habitat social », s'inscrit dans la même dynamique. Depuis 2009, 570 logements sociaux de la cité du Kérourien bénéficient d'une connexion internet pour 1 euro par mois. Les habitants du quartier peuvent par ailleurs être équipés, à bas prix, d'ordinateurs recyclés, et être accompagnés par une animatrice multimédia.

Contact : Mairie de Brest, 2, rue Frézier, BP 92206, 29222 Brest cedex 2.
Tél. : 02 98 00 80 80. Site : www.brest.fr et <http://www.a-brest.net>.

FORUM

Partagez vos expériences sur www.essentiel-sante-magazine.fr, forum « Notre vie ».



P. SCHWARTZ/SOMMETS

B. BAZIN/PH. A.